

Liste d'enquêteurs externes

Lorsqu'un enquêteur externe doit être nommé, à la suite du dépôt d'une plainte en harcèlement psychologique, nous utiliserons la liste des *Avocats menant des enquêtes en matière de harcèlement psychologique en milieu de travail*. Pour éviter de faire des mises à jour constantes de cette liste, nous insérons le lien suivant :

<https://www.barreau.qc.ca/media/3037/liste-avocats-enquetes-harcelement-psychologique-travail.pdf>

Les parties concernées pourront s'entendre et privilégier les enquêteurs travaillant sur leur territoire ou une région limitrophe à la nôtre.